



Météo Circulation Plans & itinéraires Astro Forums Boutique Jeux ARCHIVES Rech



AUTOUR DE MA VILLE Asnières

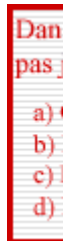
REVENIR À MA VILLE

RECHERCHE

L'INFO LOCALE DE VOTRE VILLE Asnières-sur-Seine

actualité résultats sportifs

LES A



Je ch

Vous démér
Vous souha
ville où vous

Changez de

C'est très si
taper son n
dans le cas

* leparisien.c
du "cookie".
plus.

PRÈS DE CHEZ VOUS
L'INFO LOCALE
Hauts-de-Seine
Passez sur la carte

Asnières-sur-Seine

Actualité
Résultats sportifs

L'INFO DU PARISIEN

- Le fait du jour
- La politique
- Votre économie
- Vivre mieux
- Les faits divers
- Les dossiers
- Dernière minute
- Les archives

SPORT HIPPIQUE

- Hier
- Aujourd'hui
- Demain
- Spécial Quinté
- Mon compte

Galerie marchande
assurland.com
Comparez les tarifs des assureurs

SPORTS

- L'actualité du jour
- PSG Foot
- Dernière minute

Asnières

Le directeur de cabinet du maire mis en examen

DE NOUVELLES affaires judiciaires viennent émailler la vie politique asniéroise. C'est cette fois le directeur de cabinet du maire, Francis Pourbagher, qui vient d'être mis en examen pour « dénonciation calomnieuse » par la juge d'instruction, Paule Nahon. L'affaire est ancienne ; elle remonte à l'automne 2003. Le directeur de cabinet avait alors déposé plainte contre un automobiliste qui « lui aurait foncé dessus » alors qu'il traversait la rue, le soir, près de la place de la République. Francis Pourbagher qui avait eu le temps de relever la plaque d'immatriculation de la Volkswagen l'avait alors transmise au commissariat et déposé plainte dans la foulée. Immédiatement identifié, le prétendu « chauffard », un normalien, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), avait alors été placé en garde à vue huit heures durant, puis relâché compte tenu des charges insuffisantes qui pesaient contre lui.

Une association de riverains très active

Mais l'affaire ne s'est pas arrêtée là. L'ingénieur, par ailleurs administré asniérois, avait immédiatement décidé de saisir la justice pour dénonciation calomnieuse. Son avocat, M e Jean-René Farthouat, avait alors insisté sur le fait que la plainte de Francis Pourbagher était surtout « une menace dirigée contre son client et ses activités associatives ». A l'époque des faits, l'ingénieur du CEA était effectivement membre d'une association de riverains très active dans les quartiers Métro, Philosophe et Voltaire. Une association particulièrement offensive contre la politique de Manuel Aeschlimann qui dénonçait notamment « les déficits abyssaux de la ville et les projets d'urbanisme pharaoniques qui font peur ». Le soir où Francis Pourbagher se trouvait du côté de la rue de la République, l'ingénieur du CEA distribuait des tracts au logo de son association. Mis en examen pour dénonciation calomnieuse, Francis Pourbagher devrait être défendu par l'un des avocats de la ville, M e Olivier Schnerb.

Marisa Faion

Le Parisien , samedi 19 février 2005

:: Haut de page